



Point de vue de la Grange aux Moines



Sentier de la cascade



Vigne de Corbonod

CONSEILS POUR LES RANDONNEURS

- > Prendre un téléphone mobile et une carte IGN (3330 et 3331 OT)
- > Informer son entourage ou ses proches de son itinéraire
- > Attention, le balisage de certains itinéraires peut être endommagé ou incomplet
- > Tenir les chiens en laisse et ne vous approchez pas des animaux dans les prés et les alpages



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, VEUILLEZ CONTACTER HAUT RHÔNE TOURISME

> 04 50 59 26 56

Cette fiche de randonnée a été élaborée par les services de Haut-Rhône Tourisme qui a en charge la mise en place du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) sur le territoire des Usses et Rhône.



Urgence : 15 ou 112



La Cascade d'Eilloux



Intérêt :

Cette randonnée facile vous fera découvrir les paysages agricoles et viticoles de la commune de Corbonod. Avec ses 100 hectares, le vignoble de Seyssel (dont la plus grande partie se trouve en rive droite du Rhône sur Corbonod) est l'une des plus petites et plus anciennes AOC de France (1942). Profitez de cette balade pour déguster (avec modération bien sûr) chez nos viticulteurs les vins blancs de cépage Molette et Atesse, typiques de notre territoire. Vous pouvez aussi faire une halte à la cascade d'Eilloux pour profiter de sa fraîcheur

> Difficulté : **Facile**

Caractéristiques :
 > 1H40
 > 9,6 km

> Dénivelé cumulé : **90 m**

> Départ : **Gare de Seyssel-Corbonod**

② LA CASCADE D'EILLOUX



1 > Garez-vous au parking de la Gare de Seyssel-Corbonod. Au poteau directionnel «Gare de Seyssel», prendre la direction de «Mancin Ouest» (passage à niveau, soyez prudent). Tout de suite après ce passage à niveau tournez à droite (route goudronnée longeant la voie de chemin de fer).

2 > Arrivé au lieu-dit « Mancin Ouest », prendre à gauche en direction de «La Brune (Corbonod)» (Montée très raide).

3 > En haut de la montée, au lieu-dit « La Brune », prendre à gauche en direction de «Le Fumaray». La route goudronnée se poursuit par un chemin de terre.

4 > Au lieu-dit «Le Fumaray», un aller-retour (10 minutes) est possible pour profiter d'un point de vue panoramique sur Seyssel et le Rhône situé au lieu-dit la «Grange aux Moines». Pour cela prendre à gauche la direction de «Volage». Au croisement avec la route goudronnée continuer tout droit. Vous passerez à gauche d'une maison et arriverez à la «Grange aux Moines» (point de vue).

5 > Au lieu-dit «Le Fumaray», prendre à droite en direction de «Corbonod (église)». A la fin du chemin de terre, traverser la route et prendre à droite vers l'église.

6 > A «Corbonod (église)», continuer tout droit en direction de la «Cascade d'Eilloux».

7 > Arrivé au lieu-dit «Le Clos de Grex», prendre à droite (chemin de terre descendant) en direction de la «Cascade d'Eilloux».

8 > Après une descente assez raide dans la forêt, vous voilà à la «Cascade d'Eilloux». Vous pouvez rejoindre le pied de la cascade en empruntant le petit sentier à droite (portillon). Attention, la descente est raide et très glissante par temps de pluie.

9 > Au sommet de la «Cascade d'Eilloux», prendre à droite en direction d'«Eilloux» (petit hameau viticole).

10 > A la sortie du hameau, au lieu-dit «Eilloux», prendre en direction de «La Brune/Seyssel (Gare) par la Brune».

11 > Arrivé de nouveau au lieu-dit «La Brune», vous emprunterez le même chemin qu'à l'aller pour rejoindre le parking de la gare de Seyssel/Corbonod (prendre à gauche en direction de «Mancin Ouest»). En bas de la descente goudronnée, prendre à droite (entre deux vignes) puis à gauche au bout de l'allée. Prendre ensuite la descente (très raide), puis à droite en direction de «Seyssel (Gare)» et enfin traversez, le passage à niveau.



Mauvaise direction



Changement de direction



Bonne direction

Les points d'intérêts **A** **B** sont détaillés dans une fiche que vous pouvez vous procurer à l'Office de tourisme de Seyssel et au Bureau d'Information Touristique à Frangy





Le saviez-vous ?

Le vignoble de Seyssel (situé de part et d'autre du Rhône sur les communes de Seyssel Ain, Seyssel Haute-Savoie et Corbonod) est l'un des deux vignobles des Usses et Rhône (le deuxième vignoble étant celui de Frangy). Le vin de Seyssel est une AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) spécifique depuis 1942 (Roussette/Molette).

Les Moines d'Arvières (dont l'Abbaye était située sur les montagnes du Grand Colombier) ont été les premiers à exploiter ces terres à partir du XIII^{ème} siècle).

A Le saviez-vous ?

Point de vue de la Grange aux Moines :

Sur la Droite, vous pouvez observer les deux bourgs de Seyssel. Les deux communes indépendantes font partie de deux départements différents, l'Ain et la Haute-Savoie. Les bourgs de Seyssel n'ont pas toujours été séparés au cours des siècles, le bourg dans son ensemble faisant soit partie de la France, soit des Etats de Savoie.

Sur la gauche, vous pourrez observer le barrage de Seyssel. Ce dernier, géré par la CNR (Compagnie Nationale du Rhône), a été construit en 1951 et mis en eau en 1952. Il fonctionne en binôme avec le barrage de Génissiat situé quelques kilomètres en amont

B Le saviez-vous ?

La Cascade d'Eilloux est un bijou naturel. Elle a été formée par le ruisseau de Pepsieu. Celui-ci se jette dans le Rhône un kilomètre plus en aval.